

Neutralité carbone & manifestations culturelles

Par Hervé Fournier, cofondateur de Terra 21

Le concept est anglosaxon, pragmatique, mobilisateur. Il fleurit dans la communication des opérateurs culturels depuis quelques mois :

Neutral Carbon Theatre à l'Arcola de Londres, Neutral Carbon Festival à Hove, guides canadiens du Neutral Carbon Event... Les producteurs s'approprient la neutralité carbone pour mobiliser leurs équipes et les spectateurs sur les enjeux environnementaux et inciter à un effort collectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Mais la neutralité carbone est-elle un concept pertinent, peut-elle être revendiquée dès lors que le moindre événement génère des déplacements, des consommations énergétiques ? L'approche comptable de la compensation carbone répond t-elle aux enjeux du développement durable ? Eléments de réponse.

Mots clefs : Effet de serre, émissions carbone dans la sphère culturelle

La neutralité carbone : définition, méthode

L'économie carbone : approche comptable, approche comportementale

A propos de Terra 21 : Cabinet de conseil et de formation, Terra 21 accompagne les organisations à la définition et mise en œuvre de stratégies liées à la responsabilité sociétale et au développement durable. Plus d'infos sur www.terra21.fr

L'approche carbone des manifestations culturelles

La réussite d'une manifestation culturelle se mesure aujourd'hui au nombre de spectateurs, à la qualité de l'affiche, éventuellement à l'écho médiatique ou profit financier générés par la production. Le sera-t-elle bientôt au regard de son impact environnemental et si oui comment ? Les multinationales préparent l'économie carbone¹ et dans les industries culturelles et de loisirs apparaissent les premières initiatives : le groupe Disney² prévoit à terme (sans préciser lequel !) de réduire à zéro ses émissions de dioxyde de carbone sur ses sites d'activités ; des producteurs et groupes artistiques évaluent désormais les émissions de gaz à effet de serre de leurs tournées : Radiohead³, Pearl Jam, The Dave Matthews Band ou Tryo⁴ récemment en France. Les productions théâtrales effectuent des diagnostics effet de serre (*Carbon footprint* pour le National Theatre et le Royal Court Theatre à Londres sur plusieurs productions⁵) Rappelons que les gaz à effet de serre (GES) sont les gaz qui retiennent en partie la chaleur solaire réfléchiée par notre planète et contribuent ainsi, par leur augmentation en volume, au réchauffement global de l'atmosphère. Ils sont d'origine naturelle ou humaine, notamment le dioxyde de carbone qui contribue aux trois quarts aux GES⁶.

En France, les principaux postes d'émissions carbone sont dus à la combustion des énergies fossiles provoquée par nos déplacements, la production, la construction

et l'usage de notre cadre de vie immédiat (habitat, bureaux, usines...) Aller en voiture à un concert dans une boîte noire climatisée de type zénith ou théâtre, participe au réchauffement global de la planète ! Devons-nous pour autant stopper toute pratique culturelle au vu de son impact environnemental ? Certainement pas mais un peu de réflexion et d'action sur nos comportements et nos éco gestes favoriserait la pérennité de notre mode de vie. L'approche carbone par la sensibilisation, la mesure initiale et l'évaluation des efforts entrepris peut donner un cadre général aux engagements collectifs et individuels, d'autant plus qu'elle est partagée par de nombreuses organisations au niveau mondial⁷ (voir réseau IETM⁸) A l'échelon opérationnel, elle peut être facilement mise en œuvre.

La neutralité carbone : définition, méthode

Le prochain sommet de Copenhague à la fin de l'année 2009 va édicter une feuille de route pour inviter la communauté internationale à réduire ses GES afin de limiter les bouleversements climatiques que vivront nos petits enfants. Les scientifiques tirent la sonnette d'alarme continuellement sur l'ampleur des efforts que l'espèce humaine va devoir consentir à la fois pour **s'adapter** aux conséquences du réchauffement global et **adopter** de nouvelles relations à son environnement dans les 15 ans à venir⁹. Les projets dits à neutralité carbone apparaissent comme des réponses fortes au niveau symbolique, elles engagent fortement ses initiateurs qui la définissent ainsi :

« Un évènement qui réduit les émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble de son cycle de vie et qui compense les émissions incompressibles¹⁰ »

Mettre en œuvre une démarche de neutralité carbone exige donc la méthodologie suivante :

- 1/ L'évaluation précise des émissions de G.E.S. de l'activité (un évènement, un équipement...)
- 2/ L'engagement à les réduire, en mobilisant ses équipes et l'ensemble de ses parties prenantes à y contribuer autour d'objectifs écrits, partagés, mesurables pour lesquels des moyens intellectuels, logistiques, financiers sont déployés.
- 3/ La compensation des émissions non réductibles, par le financement de projets favorisant une économie de GES¹¹.

Evaluer les émissions dans la sphère culturelle : la question du périmètre

Une démarche de diagnostic gaz à effet de serre pose comme préalable la collecte de l'information relative aux consommations d'énergie, aux modes de déplacements et de fret, aux matériaux et services achetés, vendus. Dans les arts de la scène, depuis Loïe Fuller, l'électricité est largement utilisée, son origine et son volume sont facilement connus sur la base des facturations reçues. Il en est de même pour les énergies liées au chauffage, pour les gaz frigorigènes de la climatisation des locaux... Pour les équipements culturels, apparaissent pourtant les premières difficultés liées à la prise en charge ou nom dans son budget des fluides, à l'usage partagé des locaux ou à leurs différentes affectations (diffusion, création)

Cette question du périmètre d'analyse de l'impact carbone devient délicate dès lors que sont pris en compte les déplacements des spectateurs ou visiteurs de

l'évènement. Faut-il les comptabiliser en sachant que ce ne sera pas le responsable de l'équipement qui changera la donne en matière de transport collectifs et de construction de pistes cyclables ! Il s'agit pourtant de l'aspect environnemental le plus significatif d'une activité de spectacle ou d'exposition et quel que soit le mode de collecte (sondage lors de l'achat des billets, échantillon interrogé le jour de l'évènement ou projection à partir d'une analyse de fréquentation), les GES liés aux déplacements figureront en tête du volume des émissions¹².

La cohérence d'une évaluation carbone¹³ exige qu'y figurent les déplacements dont la quantification aura valeur de message de mobilisation générale pour les parties prenantes notamment les pouvoirs publics¹⁴ de tutelle.

Réduire ses émissions carbone : le défi collectif

L'engagement collectif formulé par l'Union Européenne du Facteur 4¹⁵ impose un cumul d'efforts individuels phénoménal. Les solutions sont connues en terme de pratiques des activités humaines : limiter ses déplacements en voiture ou à défaut pratiquer le co voiturage, s'interroger sur ses actes de consommation et sur l'usage que l'on fait des produits et services. Dans le cadre d'un équipement, les pistes d'amélioration¹⁶ doivent être innovantes : offre globale Billet + titre de transport, développement via les réseaux sociaux de communautés de spectateurs d'un lieu, dialogue régulier avec les sociétés de transports sur les horaires de programmation... Certes, ces micro éco gestes ne suffiront pas seuls à réduire notre empreinte carbone mais ils participent d'un élan général devant lequel chacun devra s'interroger sur son mode de vie et aujourd'hui, l'attention se porte sur la sphère comportementale¹⁷, avant même les améliorations techniques dans les fiches techniques des spectacles (éclairage scénique, optimisation des consommations via le câblage par exemple) A défaut, l'encadrement des émissions carbone via l'éco conditionnalité dans les financements publics, la taxation carbone remise à l'ordre du jour récemment, ou la fourniture obligatoire d'information carbone amèneront les organisations et leurs dirigeants à se mobiliser sur ce sujet¹⁸.

La compensation carbone

S'acheter une bonne conduite via l'achat de crédits carbone ou le cofinancement de projets dits de compensation n'est pas sans heurt sur le plan intellectuel¹⁹ : au-delà de leur pertinence scientifique (les programmes de compensation ne sont pas à l'échelle des enjeux du réchauffement global), elle déresponsabilise celui qui la finance. Il est en effet plus simple d'acheter une tonne de CO₂ à 15 euros que de s'engager à réduire d'autant ses émissions et de s'attaquer frontalement à sa vulnérabilité carbone ! Cette approche comptable du sujet (émissions carbone moins crédit carbone = zéro émissions !) constitue pourtant le socle de la taxation carbone. Aujourd'hui volontaire, elle ne peut être rejetée en bloc dès lors que ses principes de fonctionnement sont transparents, vérifiées et vérifiables. La compensation est perçue comme légitime si elle accompagne les pays du sud dans un développement moins dépendant des énergies fossiles ou si elle finance la recherche sur ces sujets²⁰. Elle est un mécanisme financier incitatif, elle participe de ces nouvelles règles du jeu qui s'impose(ront) à l'économie des pays riches dans un premier temps.

La filière culturelle française à la croisée des chemins

A quelques jours des grands festivals d'été, instants propices aux échanges et débats entre les professionnels de la filière culturelle, l'engagement des structures et

des projets sur cette question du climat mais plus globalement sur la relation de l'homme à son environnement est plus que jamais nécessaire²¹. La vulnérabilité de cette filière de par la crise profonde de son modèle économique (hausse des charges, financement de l'intermittence, tarissement des subventions, crise du disque, explosion de la « gratuité »...) peut la conduire à de la prospective et de l'innovation opérationnelle. Toutes les filières économiques de ce pays sont en profonde mutation, interrogeant le (leur) modèle de développement. En tant qu'activité économique, le secteur culturel suivra les autres sur ces sujets. En tant qu'œuvre de l'esprit, on aurait aimé qu'il soit pilote !

¹ Sur la base de quotas d'émission monétarisés.

² Dépêche Reuters 9 mars 2009, engagement annoncé pour les bureaux et complexes de distribution, parcs d'attraction et lignes de croisière.

³ Lire à ce sujet les contributions de Richard Young sur :

<http://www.radiohead.com/themostgiganticflyingmouthforsometime/>

⁴ Le bilan Carbone du groupe est téléchargeable sur www.tryo.com

⁵ Voir à ce sujet : Le [Green Theatre Programme](#) pour Londres. Ce document constitue la feuille de route d'initiative locale de réduction les impacts environnementaux des équipements de théâtre. Il s'appuie sur la participation de 80 organisations de l'industrie théâtrale de la capitale britannique.

L'ensemble des objectifs fixe à 60% la réduction des émissions carbone des équipements d'ici 2025.

Document téléchargeable en pdf sur :

<http://www.london.gov.uk/mayor/publications/2008/09/green-theatres.jsp>

⁶ GIEC 2007 Rapport pour les décideurs ; les principaux gaz à effet de serre non-artificiels sont : la vapeur d'eau (H₂O) ; le dioxyde de carbone (CO₂) ; le méthane (CH₄) ; le protoxyde d'azote (N₂O) et l'ozone (O₃)

⁷ Synthèse d'une veille internationale relative aux outils et méthodes d'évaluation globale des émissions de GES et des démarches de réduction associées. Cabinet JITEX pour l'ADEME, décembre 2008.

⁸ Programme de travail de l'IETM, réseau international Arts du Spectacle associé au réseau 2020 Network à Bratislava le 24 avril dernier : « Transition – un futur durable pour les arts du spectacle »

⁹ Voir à ce sujet l'article de Terra Eco : *Le compte à rebours est enclenché*, 27 avril 2009

<http://www.terra-economica.info/Le-compte-a-rebours-est-enclenche,4649.html?bravo=oui>

¹⁰ Voir par exemple les définitions du MEDADD, guide méthodologique pour organiser une conférence neutre, réalisée avec Climat Mundi, février 2008 ; définition voisine également du Centre international Unisféra au Canada sur www.planetair.ca, avril 2009.

¹¹ Selon les mécanismes de développement propre (MDP) créés par le Protocole de Kyoto. Plus d'infos sur <http://www.compensationco2.fr>

¹² Dans une moindre mesure, le débat est le même pour la restauration des spectateurs dès lors qu'elle n'est pas encadrée par l'organisateur.

¹³ Dont les principes et la méthodologie sont, rappelons le, strictement encadrés par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) En contrepartie de cette exigence, l'ADEME co finance les Diagnostic Gaz à Effet de Serre ou Bilan Carbone. Plus d'information sur www.ademe.fr/bilan-carbone/

¹⁴ La ville de Londres quantifie les émissions carbone des spectateurs des théâtres de l'agglomération pour information et en invitant l'autorité des transports publics à assumer sa responsabilité sur ces questions.

¹⁵ Réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'au moins 20 % d'ici 2020 par rapport à 1990. Et même de 30 % « pour autant que d'autres pays développés », tels que les Etats-Unis, « s'engagent à atteindre des réductions d'émission comparables »

¹⁶ Le plans de déplacements entreprise (PDE) sont le préalable pour les transports des équipes permanentes des théâtre. Ils doivent inclure les personnels intermittents intervenant régulièrement sur un même lieu.

¹⁷ *Why isn't the brain green ?* Beaucoup de buzz autour de l'article du journaliste Jon Gertner, publié le 16 avril 2009 dans le [New York Times](#), Traduction : *Pourquoi le cerveau n'est-il pas vert ?* par les Humains associés, sur <http://www.humains-associes.org/blog/2009/05/17/pourquoi-le-cerveau-nest-il-pas-vert>

¹⁸ Il faudrait ajouter dans la pression à agir le rendez vous de Copenhague en fin d'année. <http://fr.cop15.dk/>

¹⁹ Sur la pertinence du principe de la compensation carbone, voir l'échange croisé ente Alain Grandjean et Eric Parent sur [Pour ou contre la compensation carbone ?](#)

Article du 03/07/2008, par Frédéric Stucin (M.V.O.P) et Laure Noualhat sur le site de Terra Eco (archives)

http://www.terra-economica.info/Pour-ou-contre-la-compensation,3910.html?var_recherche=compensation%20carbone

²⁰ Voir par exemple les 19000 euros versés au titre de la compensation par le Hove festival. Source : Télérama, N°3053, Juillet 2008.

²¹ Pour une revue critique de l'engagement durable des opérateurs culturels, deux liens :

[The Sustainable Circus](#), sur le Blog du Triple P

<http://www.triplepundit.com/pages/the-sustainable-1.php>

[Is a festival a liability to the environment?](#) Par Henrik Bondo Nielson du Festival danois Roskilde.,

Téléchargeable sur <http://www.agreenerfestival.com/>